

---

---

**Huile essentielle d'anis vert**  
**(*Pimpinella anisum* L.)**

*Essential oil of aniseed (Pimpinella anisum L.)*

iTeh Standards  
(<https://standards.iteh.ai>)  
Document Preview

[ISO 3475:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/046fef35-9ce9-4462-958c-2ef5306eb421/iso-3475-2020)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/046fef35-9ce9-4462-958c-2ef5306eb421/iso-3475-2020>



iTeh Standards  
(<https://standards.iteh.ai>)  
Document Preview

[ISO 3475:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/046fef35-9ce9-4462-958c-2ef5306eb421/iso-3475-2020)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/046fef35-9ce9-4462-958c-2ef5306eb421/iso-3475-2020>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
Fax: +41 22 749 09 47  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
<b>1</b> <b>Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2</b> <b>Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3</b> <b>Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
<b>4</b> <b>Exigences</b> .....	<b>2</b>
4.1    Exigences générales.....	2
4.2    Profil chromatographique.....	2
<b>5</b> <b>Point d'éclair</b> .....	<b>2</b>
<b>6</b> <b>Échantillonnage</b> .....	<b>3</b>
<b>7</b> <b>Emballage, étiquetage, marquage et stockage</b> .....	<b>3</b>
<b>Annexe A (informative) Chromatogrammes types de l'analyse par chromatographie en phase gazeuse de l'huile essentielle d'anis vert (<i>Pimpinella anisum</i> L.)</b> .....	<b>4</b>
<b>Annexe B (informative) Point d'éclair</b> .....	<b>7</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>8</b>

iTeh Standards  
(<https://standards.iteh.ai>)  
Document Preview

[ISO 3475:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/046fef35-9ce9-4462-958c-2ef5306eb421/iso-3475-2020)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/046fef35-9ce9-4462-958c-2ef5306eb421/iso-3475-2020>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir [www.iso.org/avant-propos](http://www.iso.org/avant-propos).

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 54, *Huiles essentielles*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 3475:2002), qui a fait l'objet d'une révision technique. Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

- le titre a été modifié;
- la structure de la norme a été révisée;
- dans le [Tableau 1](#), une note portant sur l'aspect a été ajoutée;
- dans le [Tableau 1](#), « à l'état liquide » a été supprimé des exigences pour la couleur;
- dans le [Tableau 2](#), la plage du cis-anéthole a été élargie;
- des corrections éditoriales ont été effectuées.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse [www.iso.org/fr/members.html](http://www.iso.org/fr/members.html).

# Huile essentielle d'anis vert (*Pimpinella anisum* L.)

## 1 Domaine d'application

Le présent document spécifie certaines caractéristiques de l'huile essentielle d'anis vert (*Pimpinella anisum* L.), destinées à faciliter l'appréciation de sa qualité.

## 2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO/TS 210, *Huiles essentielles — Règles générales d'emballage, de conditionnement et de stockage*

ISO/TS 211, *Huiles essentielles — Règles générales d'étiquetage et de marquage des récipients*

ISO 212, *Huiles essentielles — Échantillonnage*

ISO 279, *Huiles essentielles — Détermination de la densité relative à 20 degrés C — Méthode de référence*

ISO 280, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice de réfraction*

ISO 592, *Huiles essentielles — Détermination du pouvoir rotatoire*

ISO 875, *Huiles essentielles — Évaluation de la miscibilité à l'éthanol*

ISO 1041, *Huiles essentielles — Détermination du point de congélation*

ISO 11024 (toutes les parties), *Huiles essentielles — Directives générales concernant les profils chromatographiques*

## 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

### 3.1

#### huile essentielle d'anis vert

huile essentielle obtenue par entraînement à la vapeur d'eau des fruits de *Pimpinella anisum* L., de la famille des Apiaceae

Note 1 à l'article: Pour des informations sur le numéro CAS, voir l'ISO/TR 21092.

## 4 Exigences

### 4.1 Exigences générales

L'huile essentielle d'anis vert (*Pimpinella anisum* L.) doit satisfaire aux exigences indiquées dans le [Tableau 1](#).

**Tableau 1 — Exigences relatives à l'huile essentielle d'anis vert (*Pimpinella anisum* L.)**

Caractéristique	Exigences	Méthode d'essai ISO
Aspect	Liquide limpide ou masse cristalline <sup>a</sup>	—
Couleur	Incolore à jaune pâle, avec parfois une nuance verte	—
Odeur	Caractéristique, rappelant celle de l'anéthole	—
Densité relative à 20 °C, $d_{20}^{20}$	De 0,980 à 0,990	ISO 279
Indice de réfraction à 20 °C	De 1,552 à 1,561	ISO 280
Pouvoir rotatoire	Entre -2° et +2°	ISO 592
Miscibilité à l'éthanol à 90 % (fraction volumique) à 20 °C	La solubilité dans une fraction volumique d'éthanol à 90 % doit être de 1 volume dans 3 volumes pour obtenir une solution limpide	ISO 875
Point de congélation	De +15 °C à +19,5 °C	ISO 1041

<sup>a</sup> En raison du point de congélation, l'aspect pourrait être une masse cristalline en fonction de la température à laquelle il est observé.

### 4.2 Profil chromatographique

Réaliser l'analyse de l'huile essentielle par chromatographie en phase gazeuse. Déterminer le profil chromatographique conformément à la série ISO 11024. Identifier sur le chromatogramme obtenu les constituants représentatifs et caractéristiques dont la liste figure dans le [Tableau 2](#). Le pourcentage de chacun de ces constituants, indiqué par l'intégrateur, doit se situer dans les limites figurant dans le [Tableau 2](#). Cet ensemble constitue le profil chromatographique de l'huile essentielle.

**Tableau 2 — Profil chromatographique**

Constituant	Min.	Max.
	%	%
Méthylchavicol (Estragol)	0,5	3,0
<i>cis</i> -Anéthole	0,1	0,6
Aldéhyde <i>p</i> -anisique	0,1	1,4
<i>trans</i> -Anéthole	87,0	94,0
$\gamma$ -Himachalène	1,0	5,0
Pseudoisoeugényl 2-méthylbutyrate	0,3	2,0

NOTE Le profil chromatographique est normatif et est à différencier des chromatogrammes types donnés à titre d'information en [Annexe A](#); voir les [Figures A.1](#) et [A.2](#).

## 5 Point d'éclair

Des informations concernant le point d'éclair sont données à l'[Annexe B](#).